

SÉANCE DU 8 JUILLET 2021
CONVOCATION DU 5 JUILLET 2021

Le 8 Juillet 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappel-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme GELEZ, M ROCHE, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, M GOHIER, Mme DELATRE, M HENRIQUET, M BOUVRY, M. BAERT

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR :

M CHACORNAC à M CHOCRAUX
M OLIVE à M ROCHE
Mme PERAL à Mme DA SILVA MARTINS
Mme BROUTIN à Mme CARNEAU
Mme SINIARSKI à Mme DELATRE
Mme THELLIER-CUVELIER à Mme GELEZ

ABSENTS :

M LAGANGA
Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : M François HENRIQUET

DÉLIBÉRATION N°30/2021

Choix du prestataire pour la restauration scolaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été faite pour rechercher un prestataire pour la restauration scolaire et la fourniture de matériel pour l'école Émilie Carles.

Deux entreprises ont déposé un pli, la commission école s'est réunie afin d'analyser les propositions. Elle propose de retenir le prestataire API RESTAURATION avec une offre de 3,31 €HT par repas pour les enfants et 3,66€ HT par repas pour les adultes (dans le cadre des ALSH).

Monsieur le maire précise que le marché est signé pour 1 an et renouvelable 2 fois maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix (17 voix pour) :

- **DÉCIDE** de choisir le prestataire API RESTAURATION pour des repas du restaurant scolaire et du centre de loisirs ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats pour une durée de un an renouvelable deux fois par notification expresse et ce à compter du 1 septembre 2021.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 12/07/2021

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 12/07/2021